

# BUDGET 2026

 Repentigny  
S'épanouir

## Budget 2026 : 203,1 M\$

Variation moyenne du compte de taxes limitée à :

- 3,49 % pour les propriétaires de maisons unifamiliales;

Impact sur le compte de taxes :

- 72 % des propriétaires de maisons unifamiliales verront leur compte de taxes 2026 augmenter d'un maximum de 120 \$.\*

\* La consommation d'eau n'est pas considérée dans le calcul permettant d'émettre cet énoncé.

Dans un contexte économique marqué par la hausse du coût de la vie, l'administration Dufour a travaillé intensément pour déposer un budget équilibré : chaque dollar a été investi au bon endroit et dans le bon projet, en fonction des besoins de la communauté et des priorités de la Ville. Même en limitant les dépenses, celle-ci continuera d'offrir à la population des services essentiels de qualité, tout en respectant au mieux sa capacité de payer.

Encore cette année, la Ville a réussi à limiter la hausse du compte de taxes pour les habitations unifamiliales. Cette hausse contrôlée permettra de poursuivre l'entretien et la mise à niveau des rues, réseaux d'aqueduc et d'égout, parcs et bâtiments municipaux, afin d'assurer leur bon fonctionnement à long terme. Elle favorisera aussi l'avancement des projets de développement économique pour l'avenir de Repentigny.



Valeur moyenne d'une propriété unifamiliale à Repentigny : 500 000 \$

Impact moyen sur le compte de taxes →

### Taxes annuelles

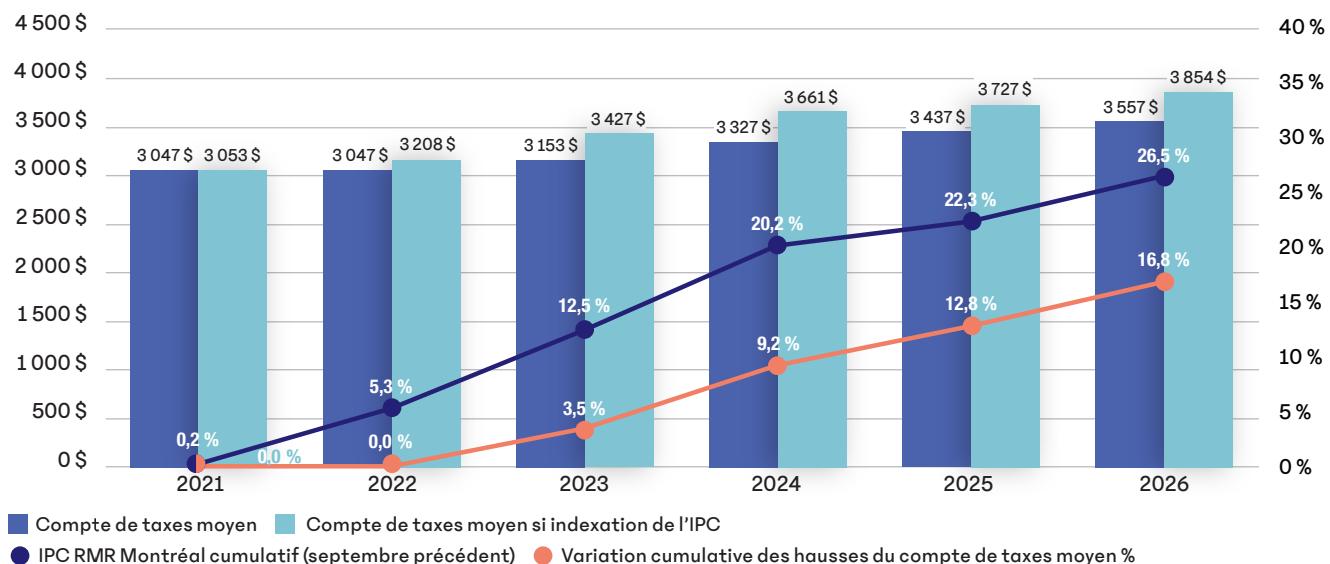
2025 : 3 437 \$

2026 : 3 557 \$

Variation de 3,49 %

= 120 \$ 10 \$ par mois

## Historique de la hausse moyenne du compte de taxes vs Indice des prix à la consommation (IPC)



Malgré la hausse, le taux de taxation de Repentigny demeure compétitif par rapport aux villes similaires du Grand Montréal. Depuis l'arrivée de l'administration Dufour, la hausse moyenne du compte de taxes est restée inférieure à l'Indice des prix à la consommation (IPC). Pour une maison unifamiliale moyenne, cela représente une économie cumulée de 1 362 \$ sur 6 ans.

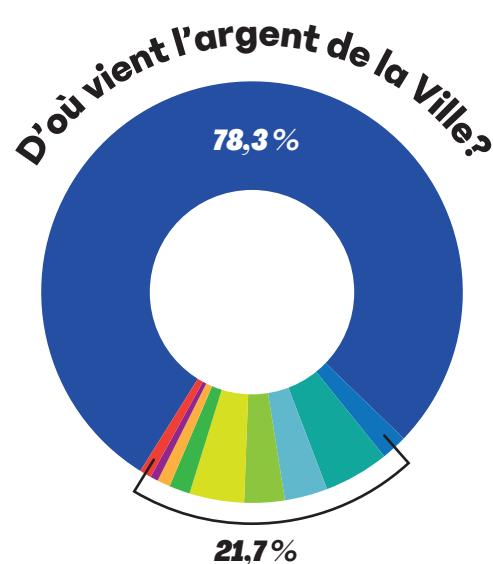
## Budget de fonctionnement 2026

### Variation du budget entre 2025 et 2026

2025.....	189,3 M\$
2026.....	203,1 M\$
Variation .....	13,8 M\$ (7 %)

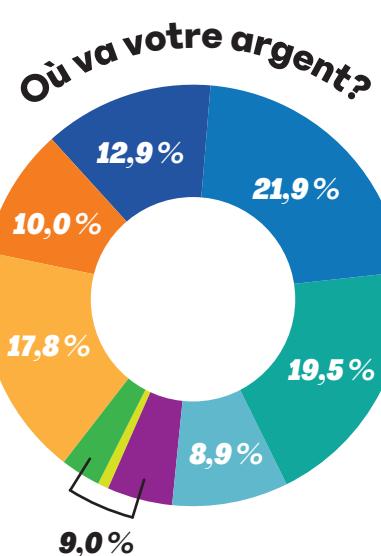
### Revenus 2026 : 203,1 M\$

Taxes	158,8 M\$
Compensations tenant lieu de taxes	4,1 M\$
Transferts	10,2 M\$
Services aux organismes municipaux	6,7 M\$
Autres services rendus	6,3 M\$
Imposition de droits	8,6 M\$
Amendes et pénalités	3,3 M\$
Revenus de placements de portefeuille	2,1 M\$
Autres revenus d'intérêts	1,1 M\$
Autres revenus	1,9 M\$

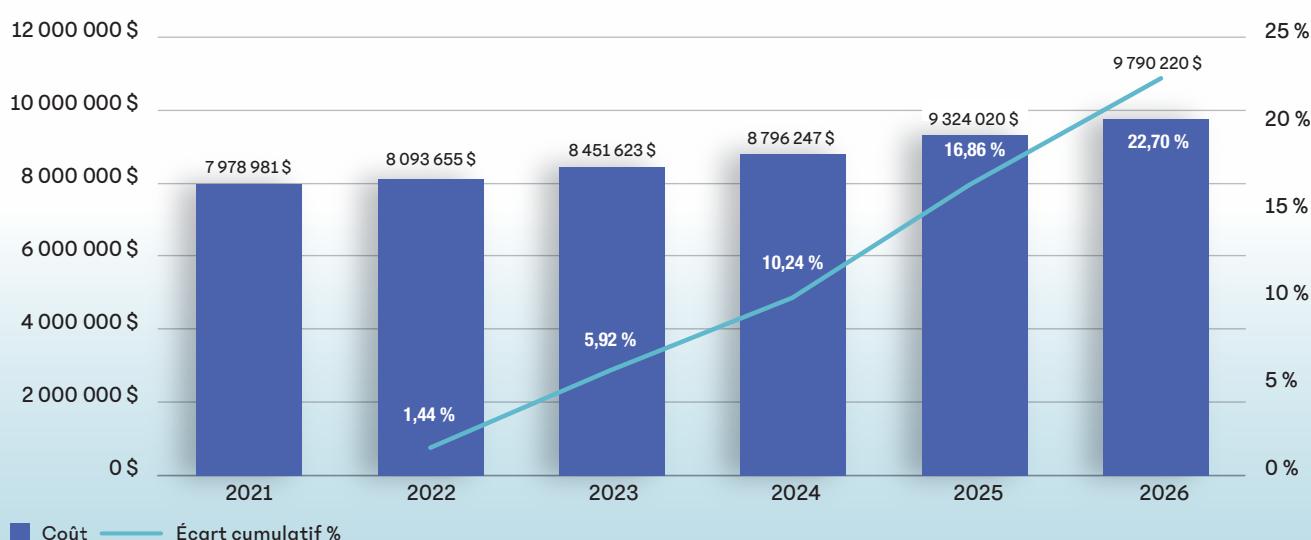


### Dépenses 2026 : 203,1 M\$

Administration	26,2 M\$
Sécurité publique	44,4 M\$
Réseau routier et transport	39,5 M\$
Aqueducs et égouts	18,1 M\$
Collectes des matières résiduelles	9,9 M\$
Soutien social et communautaire	1,7 M\$
Aménagement du territoire	6,7 M\$
Loisirs et culture	36,2 M\$
Financement et affectations	20,4 M\$



### Variation de la quote-part obligatoire à l'ARTM selon l'indexation



Depuis 2021, la contribution obligatoire de la Ville à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) a augmenté de 23 %, sans aucune amélioration notable du service de transport collectif à Repentigny. Grâce à la réserve financière qu'elle a mise en place, la Ville peut en absorber une partie cette année, ce qui limite l'impact sur le compte de taxes en 2026. Toutefois, cette solution ne suffira pas pour les années à venir. L'administration Dufour poursuit donc ses démarches auprès du gouvernement du Québec pour obtenir une contribution plus équitable, tout en avançant concrètement le projet de tramway de l'Est à Repentigny.